

Charles IX, devint gouverneur de Morlaix; mêlé aux guerres de la Ligue, il fut un temps prisonnier du duc de Mercœur, en Bretagne. De Chastes (1601) était gouverneur de Dieppe. De Monts était gouverneur de Pons, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, bon serviteur du Béarnais.¹ Le baron de Pontrineourt était issu d'une vieille famille féodale dont plusieurs membres avaient figuré dans les croisades; lui-même servit tour à tour la Ligue et Henri IV. Pour s'être fait fondateur de colonie, il ne renouça pas au métier des armes, et en bon militaire, alla se faire tuer au siège de Méry sur Seine (1615). Champlain lui-même n'était pas autre chose qu'un ancien militaire, d'abord maréchal des logis dans l'armée de Bretagne, puis lieutenant et capitaine de vaisseau.

De ces initiateurs du mouvement colonial, passons aux associations et aux groupes qui leur ont succédé. La compagnie de la Nouvelle-France, établie par Richelieu en 1627, comprenait cent associés, la plupart fonctionnaires. Je relève les noms de trente-huit d'entre eux dont les emplois sont nettement indiqués.² La société Notre-Dame de Montréal eut pour fondateur Jérôme de la Dauversière, receveur des finances à la Flèche, en Anjou; et son principal appui fut la veuve de Claude de Bullion, ancien surintendant des finances sous Richelieu. Le chef de la colonie de Montréal, Maisonneuve, était entré dans le métier des armes dès l'âge de treize ans et l'avait toujours exercé depuis. D'Ailleboust, son lieutenant, était surtout versé dans l'art des fortifications.³

Enfin, je ne puis que rappeler en bloc, on le conçoit, — la liste en serait trop longue, — ces nombreux gentilshommes désignés aux diverses époques par les rois de France pour exercer dans la colonie les fonctions de gouverneur, d'intendant, d'officiers civils ou militaires, de commandants des postes. Ils formèrent en tout temps la masse de la classe dirigeante.

La tradition militaire et bureaucratique ainsi importée de la mère-patrie, s'implanta de bonne heure et fortement sur le sol canadien. À peine la colonie eut-elle pris corps, que ses principales familles se mirent à rechercher avidement les fonctions publiques. En 1636, il arriva deux familles considérables de Normandie: celle des le Gardeur de Repentigny et des le Gardeur de Tilly, et celle des le Neuf du Hérisson et des le Neuf de la Poterie, alliées par des mariages. Les le Gardeur se fixèrent à Québec, les le Neuf à Trois-Rivières; c'est-à-dire qu'ils se partagèrent entre les deux seuls postes alors établis, et remplirent bientôt des charges importantes. Les autres colons les plus en vue, Giffard, Chavigny, Bourlon, Godetroy, des Chastelets, ne tardèrent pas à entrer dans la même voie. Et moins de dix ans après, nous trouvons les six ou sept familles dominantes de Québec, étroitement unies entre elles, en possession des places,

¹ Sulte, *Histoire des Canadiens-français*, t. I, pp. 11, 24, 31-37, 39.

² Sulte, *Canadiens-français*, t. II, pp. 31, 32.

³ Faillon, *Colonie française*, t. I, pp. 382, 400, 448 et 452.